



PAS-DE-CALAIS HABITAT
Office Public de l'Habitat

DECISION EXTRAITE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE
DU 20 DECEMBRE 2019

Président : Monsieur COTTIGNY

Présents : Mesdames DAUTRICHE, LEFEBVRE, MAQUET, LEBON, ROSSIGNOL, DUHEN, BRAS
Messieurs BAEY, CHERET, DECLEMY, DUBREUCQ, DUCRON, ETIENNE, LEROY, MELLICK, PETIT,
PEZE, PILCH, BAUDE, MASSA, GLORIAN

Excusés : Madame VAN HEGHE qui a donné pouvoir à Monsieur MELLICK

Autorisation donnée au Président de signer un contrat de travail

Rapporteur : Président

Vu les articles L.421-8 et L.421-12 du Code de la Construction et de l'Habitat relatifs au Directeur général ;

Vu le guide juridique du Directeur d'Office Public de l'Habitat (édition de mars 2018), publié par la Fédération des Offices.

Après avoir pris connaissance du contrat de travail annexé à l'ordre du jour, les membres du Conseil d'administration, autorisent le Président à signer ce document, nommant Monsieur Bruno FONTALIRAND en qualité de Directeur général à compter du 1^{er} janvier 2020.

Décision adoptée à l'unanimité.

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
Direction de la citoyenneté
et de la légalité

20 DEC. 2019

ARRIVÉE

Certifiée exécutoire
à compter du

Jean Louis COTTIGNY
Président

